



Déclaration liminaire de la Liste d'aptitude de B en A du 17 octobre 2017

La journée d'action et de grève du 10 octobre a rencontré un vif succès dans l'ensemble de la fonction publique. Dans toutes les administrations, dans les hôpitaux, dans les collectivités locales, c'est plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires qui étaient en grève et dans les manifestations. C'est particulièrement vrai à la DGFIP, où un tiers des collègues étaient en grève. Cela reste parmi les taux les plus élevés de toute la fonction publique d'État.

Les raisons de cette colère, nous les connaissons tous : diminution de nos moyens, conditions de travail dégradées, perte du sens de nos missions, attaques sur notre statut, nos rémunérations.

Depuis sa création la DGFIP n'a rien connu d'autre que des suppressions d'emplois et des restructurations. Qui peut encore aujourd'hui l'accepter ? Qui peut croire aux belles paroles sur notre rôle, alors même qu'en 2018 nous devrions subir la totalité des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État, c'est-à-dire 1600 suppressions d'emploi !. Ce n'est pas le message de la DG sur Ulysse qui nous dit qu'on a pu éviter le pire pour cette année et annonce clairement par la suite les suppressions qui nous convaincront.

Nous en sommes à 25 % des effectifs de la DGFIP supprimés en 10 ans ! Comme si la fraude était éradiquée !

La CGT FIP demande au niveau national un débat de fond sur nos missions, s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées.

Nous exigeons une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.es d'exercer leurs missions de service public.

Le recul en matière de règles de mutations annoncé sur ULYSSE par le Directeur Général est une nouvelle atteinte aux droits et garanties des agents. Qui plus est, il feint d'améliorer leur situation, alors qu'elle va être dégradée comme jamais !

Concernant la liste d'aptitude, qui pourrait permettre à certains agents une reconnaissance de leur travail, laisse chaque année un peu moins d'espoir.

Au niveau local, on peut donc craindre la déclinaison de cette tendance avec une diminution drastique du nombre de promotions.

Cette restriction induit une mise en concurrence accrue des agents et renforce la subjectivité des critères de sélection conduisant à l'élaboration de la liste d'aptitude.

La CGT revendique que le concours, voire un réel examen professionnel, soit la voie de recrutement privilégiée car il constitue le seul rempart possible contre cet arbitraire.

Nous refusons d'opposer entre eux les candidats et de nous livrer à un exercice visant à établir un ordre de mérite, responsabilité qui incombe à la seule administration.

Les élus CGT, garants d'une gestion équitable et transparente des personnels, refusent toute discrimination liée à l'âge, au sexe, à la structure d'affectation.

De la même façon, la CGT revendique l'abandon du contingentement des promotions.

Nous rappelons également que l'administration et la hiérarchie ont un rôle d'accompagnement pour mener à bien les nouvelles responsabilités confiées aux promus. Ce rôle d'accompagnement doit être renforcé du fait de l'abandon par la Direction générale des sessions de formation qui étaient mises en œuvre au sein de l'Enfip.

En conséquence, nous vous demandons de porter une attention égale à tous les dossiers, quels que soient leur origine et le mérite que vous leur avez attribués.